



VOLET B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20145314

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

26 NOV. 2020

Greffe

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 441 005 550

Nom

(en entier) : Canal C

(en abrégé) :

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Rue Eugène Thibaut, 1 C, 5000 Namur

Objet de l'acte : Démissions et nominations d'administrateurs ainsi que du délégué à la gestion journalière et du commissaire aux comptes

Démissions et nominations au Conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire tenue le 29 juin 2020 a enregistré les démissions suivantes de membres du Conseil d'administration :

CLAES Romain, avenue Cardinal Mercier, 36, boîte 10, 5000 Namur
 IRSON Christine, avenue de la Citadelle, 29, 5100 Jambes
 TYSSAEN Joëlle, avenue Jean Materné, 116, boîte 4, 5100 Jambes

L'assemblée générale a nommé comme nouveaux administrateurs jusqu'à l'A.G. de 2025 :

- Monsieur David FRETIN, Avenue Marcel Gourdin, 75, 5001 Belgrade
- Madame Anaïs MANGON, Chaussée de Namur, 294/1, 5310 Leuze
- * Monsieur Guy FAYS, Rue du Coria, 158C, 5300 Andenne

L'assemblée générale a également désigné comme commissaire aux comptes pour une durée de trois ans, la société JM Deremince réviseur d'entreprises représentée par M. Jean-Marie Deremince, rue Baron Fallon, 28, à 5000 Namur. Sa rémunération est fixée à 1872,00 euros par an HTVA. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale de 2023.

Enfin, l'A.G du 23 octobre 2019 a pris acte du départ comme délégué à la gestion journalière de M. Baudouin Lénelle. Le nouveau délégué à la gestion journalière est M. Fabien Bruyneel, Heerweg, 60, à 1650 Beersel.

Fabien Bruyneel
 Directeur général

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du VOLET B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des actes
Al verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).